

## **Français 2030**

Petit salon (sauf changements pour regarder des films)

Vilay Lyxouchouky

Adresse e-mail : [vilayly@uga.edu](mailto:vilayly@uga.edu)

Numéro de téléphone : 706-357-3308

Cours de conversation : mardi de 21h à 21h50

Permanence : lundi (17h-20h), mercredi (17h-20h) ou sur rendez-vous

NB : à ne pas manquer « **La table française** » tous les jeudis de 16h30 à 17h30 au Globe (Clayton & Lumpkin)

**Objectif** : le but de ce cours est de vous mettre un peu plus à l'aise avec la langue française, surtout au niveau de la conversation. Il constitue la base académique de votre expérience dans la résidence de langues. C'est ici que nous allons pratiquer d'une manière plus structurée le français de tous les jours. Je vous encourage non seulement à venir en classe et à bien participer aux différentes activités, mais aussi à me poser des questions – c'est comme ça qu'on apprend !

**Absences** : votre participation constitue l'unique composante de votre note ; votre présence en classe est donc essentielle. Vous avez droit à **trois (3) absences** que vous pouvez utiliser comme vous le voulez. Néanmoins, un retard de 15 minutes ou plus sera compté comme une absence. S'il vous plaît, utilisez sagement ces absences, car il n'y aura pas d'exceptions. Au bout de quatre absences (4), vous recevrez un « F » pour ce cours.

**Participation dans la résidence francophone** : étant donné que vous avez tous choisi de faire partie de cette communauté, il ne devrait y avoir aucun problème de participation. Je m'attends à ce que vous assistiez à la plupart des activités organisées. Je comprends que vous ayez tous des centres d'intérêts divers et participiez à d'autres activités extrascolaires, ce qui est admirable ! N'oubliez pas, toutefois, que vous devez participer aux activités de la résidence de langues. Dans le cas contraire, il vous sera demandé de quitter la résidence de langues à la fin du semestre pour laisser la place à quelqu'un d'autre.

Parler le français dans les pièces communes de la résidence de langues (salle de bains, petits salons, couloirs), fait aussi partie de votre participation. Si jamais vous avez besoin de parler en anglais, vous pouvez **certainement** le faire, mais dans votre chambre. De même, si vous voulez me parler en anglais, cela vous est tout à fait possible (dans mon appartement ou dans votre chambre, mais pas dans les pièces communes).

**Communication** : il est de votre responsabilité de vous tenir au courant des activités de la résidence de langues. Regarder vos messages électroniques régulièrement ainsi que le panneau d'affichage de la porte 221.

Je vous demande de signer le contrat ci-dessous. Ce contrat atteste que vous comprenez et acceptez votre rôle de résident de la maison française :

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, comprend et accepte la responsabilité qui m'incombe à faire partie de la maison française à Mary Lyndon et qui est de participer aux activités relatives à la pratique de la langue française au sein de la communauté francophone.

Je comprends aussi que si je ne parle pas français dans la résidence de langues ou si je ne participe pas aux activités de la résidence, je devrai céder ma place à quelqu'un d'autre.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, comprend et accepte la responsabilité qui m'incombe à faire partie de la maison française à Mary Lyndon et qui est de participer aux activités relatives à la pratique de la langue française au sein de la communauté francophone.  
Je comprends aussi que si je ne parle pas français dans la résidence de langues ou si je ne participe pas aux activités de la résidence, je devrai céder ma place à quelqu'un d'autre.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

---

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, comprend et accepte la responsabilité qui m'incombe à faire partie de la maison française à Mary Lyndon et qui est de participer aux activités relatives à la pratique de la langue française au sein de la communauté francophone.  
Je comprends aussi que si je ne parle pas français dans la résidence de langues ou si je ne participe pas aux activités de la résidence, je devrai céder ma place à quelqu'un d'autre.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

---

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, comprend et accepte la responsabilité qui m'incombe à faire partie de la maison française à Mary Lyndon et qui est de participer aux activités relatives à la pratique de la langue française au sein de la communauté francophone.  
Je comprends aussi que si je ne parle pas français dans la résidence de langues ou si je ne participe pas aux activités de la résidence, je devrai céder ma place à quelqu'un d'autre.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_